

Chers parents,

A l'approche des examens, nous voudrions vous faire part des modalités pratiques concernant l'organisation de la fin de l'année.

I. Organisation de la session :

1. Votre enfant a reçu son **horaire d'examens** via Smartschool. Vous pouvez consulter celui-ci sur Smartschool dans l'espace parents/lettres aux parents et sur le site de l'école (espace parents). Vous aurez remarqué que **quatre examens** sont organisés pour les élèves de 1^{ère} en ce mois de décembre.

Le calendrier est aménagé de la façon suivante :

- Mardi 14/12 Fin des cours à **14h30**.
A 14h30 : retour à la maison pour étudier OU possibilité de s'inscrire à l'étude surveillée de 14h30 à 16h30 (voir talon ci-après).
- Mercredi 15/12 **De 8h25 à 10h05** : examen d'EDM.
De 10h20 à 12h00 : examen de sciences.
A 12h : retour à la maison pour étudier OU possibilité de s'inscrire à l'étude surveillée de 12h30 à 14h30 (voir talon ci-après).
- Jeudi 16/12 **De 10h20 à 12h00** : examen de langue (écrit).
Les élèves arrivent pour **10h15**. L'école est toutefois accessible aux élèves dès 7h30, mais aucune étude surveillée n'est organisée.
De 12h50 à 14h30 : étude pour tous, sous surveillance (**APPORTER LE COURS DE MATH afin de se préparer à l'examen du lendemain**).
A 14h30 : retour à la maison pour étudier OU possibilité de s'inscrire à l'étude surveillée de 14h30 à 16h30 (voir talon ci-après).
- Vendredi 17/12 **De 8h25 à 10h05** : examen de math.
A 10h05 : fin des examens. Les élèves peuvent quitter l'école.
Un accueil reste toutefois possible jusqu'à 16h30. Les élèves présents devront prendre de quoi s'occuper.
- Lundi 20/12, mardi 21/12, mercredi 22/12 et jeudi 23/12
Les élèves n'ont pas cours (les professeurs et éducateurs sont en **conseils de classe**). L'école reste ouverte, mais aucune activité n'est organisée.
Merci de nous préciser si votre enfant viendra ou non à l'école durant ces quatre jours en complétant le talon ci-après.
- Vendredi 24/12 **8h45** : célébration de Noël (facultative).
10h-12h : les élèves viennent **seuls** rechercher leur bulletin (suivant un horaire établi par les titulaires). Ils ont la possibilité de consulter leurs examens/contrôles certificatifs et de rencontrer leurs professeurs pour recevoir une évaluation rapide. Ils quittent l'école dès qu'ils ont reçu leur bulletin et consulté leurs copies.
L'école sera fermée à 12h.

2. Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à vous avertir de la règle qui est appliquée pour toutes les sessions d'examens en cas de fraude :

« Toute tricherie à un examen entraînera automatiquement la perte de tous les points attribués à cette épreuve »

3. Nous vous rappelons également que toute absence à un examen doit être justifiée par un certificat médical.

II. Mesures sanitaires complémentaires :

A la suite du CODECO du 26 novembre, les mesures de prévention sont renforcées : des détecteurs de CO2 supplémentaires vont notamment être installés aux endroits fort fréquentés de l'école, le respect des places fixes dans les locaux de cours et au réfectoire (tables par classe) contrôlé afin d'aider le tracing dans le suivi des cas Index. Nous vous demandons de rappeler à votre enfant l'importance du port du masque et du respect des gestes barrières dans et à l'extérieur du collège. Nous espérons, une fois de plus, que les efforts menés par nos élèves, nos professeurs et l'ensemble des citoyens belges porteront leurs fruits.

III. Organisation de la rentrée en janvier :

Afin de permettre une concertation entre professeurs, **les deux premières heures de cours seront suspendues le lundi 10 janvier 2022**. La rentrée de votre enfant se fera donc exceptionnellement à **10h20**.

Une réunion de parents est programmée le **mardi 18 janvier 2022** (des informations suivront en fonction de l'évolution des mesures sanitaires).

Nous vous souhaitons une bonne fin de trimestre, beaucoup de courage et, d'ores et déjà, d'excellentes fêtes de fin d'année.

La direction et l'équipe pédagogique

✂ -----

TALON A RENDRE A LA PORTERIE POUR LE 3 DECEMBRE 2021

Les parents de, **classe** ont pris connaissance de la lettre du 30 novembre 2021 et ont pris les décisions suivantes pour leur enfant :

- Il/elle rentrera à la maison directement les 14, 15, 16 et 17/12.

- Il/elle restera à l'école le mardi 14/12 de 14h30 à 16h30.
- Il/elle restera à l'école le mercredi 15/12 de 12h30 à 14h30.
- Il/elle restera à l'école le jeudi 16/12 de 14h30 à 16h30.
- Il/elle restera à l'école le vendredi 17/12 de 10h05 à 16h30.

- Il/elle restera à la maison pendant les 4 jours de conseils de classe (20, 21, 22, 23/12)
- Il/elle se rendra à l'école de 8h25 à 15h20 le lundi 20/12, le mardi 21/12, le jeudi 23/12 et de 8h25 à 12h le mercredi 22/12.

Signature des parents :